

**INTITULE DU POSTE : COORDINATEUR DE L'ATELIER SANTE VILLE (ASV) DU
DOUAISIS**

L'Atelier Santé Ville (ASV) est un dispositif du contrat de ville 2015 - 2022 de Douaisis Agglo et de la Communauté de communes d'Ostrevent. Animé par la Plateforme Santé Douaisis, il constitue ainsi le volet santé du territoire pour son intervention au sein des quartiers prioritaires de la ville (QPV). Il consiste en une démarche d'ingénierie de projet, de coordination d'acteurs et de programmation d'actions de santé en complément des dispositifs de droit commun. A cet égard, le coordonnateur devra animer l'ASV dans un cadre partenarial au profit des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Activités

- Favoriser la participation des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville en développant une approche de santé citoyenne.
- Evaluer les besoins de santé de la population « fragilisée ».
- Recenser les structures, les actions existantes et les projets en matière de santé sur le secteur.
- Susciter des projets dans le domaine de la santé, en privilégiant l'éducation pour la santé.
- Vérifier la cohérence des actions mises en place avec les priorités du PRS, du schéma régional de prévention de l'ARS, du Plan Local de Santé et des contrats de ville.
- Identifier et accompagner des promoteurs susceptibles de développer des projets de prévention.
- Apporter un appui technique et méthodologique aux porteurs de projets (mise à disposition et création d'outils).
- Organiser et animer les réunions de mise en œuvre et de suivi des actions.
- Favoriser le travail en réseau et le lien entre les acteurs (du sanitaire, médico-social, social et les habitants).
- Permettre la mutualisation des moyens et des compétences autour de projets communs (commissions santé, groupes de travail thématiques).
- Participer aux différents réseaux médico-sociaux du territoire.

Savoir-Faire

- Permis B indispensable
- Méthodologie (expérience souhaitée dans la conduite de projets)
- Bonne connaissance des spécificités de la Politique de la Ville
- Rigueur et sens de l'organisation (capacités d'analyse et de synthèse, aptitude rédactionnelle)
- Ingénierie de projet en santé publique (être force de propositions au niveau tactique et stratégique)
- Capacité d'adaptation et d'autonomie

- Aisance dans les relations partenariales
- Maîtrise des techniques d'animation de groupe en lien avec la santé (conduite de réunion et prise de parole en public)
- Construction de rapport d'activité
- Une connaissance du territoire et de ses acteurs serait un plus

Qualifications requises

- Bac + 5 en santé publique ou Bac + 3 avec 3 ans d'expérience dans le domaine (direct ou proche)

Valeurs d'entreprise

Participation à la mise en œuvre et au développement de la PSD.

Adhésion aux principes, à l'esprit et aux valeurs de la PSD.

Participation à l'évaluation interne et externe de la PSD.

Participation, si nécessaire, aux différents groupes de travail de la PSD.

Contrat de travail / Horaires

- CDI non cadre **à partir de juin 2019** (hors convention collective) de 35h
 - Lundi : 9h-12h / 13h30-17h30
 - Mardi : 9h-12h / 13h30-17h30
 - Mercredi : 9h-12h / 13h30-17h30
 - Jeudi : 9h-12h / 13h30-17h30
 - Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30
- Lieu de travail : locaux de la PSD avec déplacements possibles pour les actions et ou les réunions

Outils mis à disposition

- Ordinateur portable

Rémunération

- Salaire de base : entre 1800 brut et 2670€ (à définir selon l'expérience)

Avantages en nature

- Utilisation possible d'un véhicule de service.

Les candidatures (CV+ lettre de motivation) sont à adresser à la direction de l'association par mail : evrard@santedouais.fr avant le : 07.06.2019